

OUVATON

Coopérative SA à directoire et conseil de surveillance à capital variable
Siège Social 16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS RCS Paris 438 168 718

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MAI 2017

Le vingt-sept mai deux mille dix sept, à 10 heures 30,

Les coopérateurs de la société OUVATON, société anonyme à capital variable dont le siège social est 16 bis rue d'Odessa 75 014 PARIS, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 438 168 718, étaient appelés, sur convocation du Directoire adressée par courrier électronique en date du 5 mai 2017, puis, en seconde convocation, le 19 mai 2017 à tenir Assemblée Générale à Paris en la mairie du 2ème arrondissement.

L'assemblée s'ouvre à 10 heures 30 sous la présidence de Philippe Ladame, Président du Directoire. Matthieu Patout est désigné secrétaire de l'Assemblée.

Les sociétaires et le commissaire aux comptes ayant été dûment convoqués et les documents obligatoires communiqués aux sociétaires conformément aux dispositions légales et réglementaires, l'assemblée est régulièrement constituée et elle peut valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour :

Assemblée délibérant comme Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation du rapport moral et financier par le Président du Directoire
- Approbation des comptes 2016
- Affectation du résultat
- Quitus au Directoire et Conseil de Surveillance pour ledit exercice
- Élection des membres du Conseil de Surveillance
- Pouvoirs pour formalités.

Déroulement de l'Assemblée Générale :

Il est donné lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes. Ces rapports, ainsi que les résolutions proposées au vote des sociétaires, donnent lieu à des échanges au sein de l'assemblée.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

A 16h le scrutin est clos. 323 sociétaires y ont participé.

Résultats

Assemblée délibérant comme Assemblée Générale Ordinaire :

PREMIÈRE RÉSOLUTION : **ADOPTÉE**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

297 Oui

2 Non

24 Abstention

DEUXIÈME RÉSOLUTION : **ADOPTÉE**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Directoire, constate que les comptes font apparaître une perte de 9 804 € et décide de l'affecter en totalité au compte "report à nouveau", le portant à - 90 749 €. Elle décide en conséquence de fixer à 2,25 euros la valeur de remboursement des parts dont le remboursement a été demandé en 2016.

296 Oui

2 Non

25 Abstention

TROISIÈME RÉSOLUTION : **ADOPTÉE**

L'Assemblée Générale constate la variation du capital au 31 décembre 2016 (+ 400 €). Celui-ci s'élève à cette date à 116 960 €.

305 Oui

0 Non

18 Abstention

QUATRIÈME RÉSOLUTION : **ADOPTÉE**

L'Assemblée Générale donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, et donne tous pouvoirs au porteur d'un original du procès-verbal de cette Assemblée signé par le président du Conseil de surveillance ou par le secrétaire de l'Assemblée pour effectuer les formalités nécessaires.

298 Oui

5 Non

20 Abstention

Élection des membres du Conseil de Surveillance

L'Assemblée doit pourvoir à l'élection de quatre nouveaux membres. Quatre sociétaires ont fait acte de candidature.

Résultat de l'élection au Conseil de Surveillance :

Antoine CHEVRIER (304 voix - ÉLU) ; François DELALLEAU (304 voix - ÉLU)
Mathieu MOULIN (304 voix - ÉLU) ; Boniface RUTAYISIRE (304 voix - ÉLU)
Abstention : 19

Le CS est donc au vingt-sept mai deux mille dix sept composé de :

- Antoine Chevrier (élu en 2017)
- François Delalleau (élu en 2017)
- Sébastien Fauconnet (élu en 2016)
- Thomas Gelée (élu en 2015)
- Mathieu Moulin (élu en 2017)
- Gurvan Rottier-Ripoche (élu en 2016)
- Boniface Rutayisire (élu en 2017)
- Christiane Schwartz (élu en 2015)
- Christian Weber (élu en 2016)

Plus aucun point ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le secrétaire de l'Assemblée.

Le Président de séance

Philippe Ladame

Le Secrétaire

Matthieu Patout